

ALLEMAND
ÉPREUVE COMMUNE : ORAL
EXPLICATION DE TEXTE

Clément Fradin, Marie-Ange Maillet

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30 min

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (20 min d'exposé, 10 min d'entretien)

Types de sujets : texte littéraire à expliquer en allemand

Modalités de tirage du sujet : Trois papillons sont présentés au candidat ou à la candidate, qui en tire deux. Sur chaque billet figure une indication de genre (prose / poésie / théâtre) et de période, par exemple « Prose XVIII^e siècle », « Poésie XX^e siècle » ou « Théâtre XXI^e siècle ». Le candidat ou la candidate choisit immédiatement l'une des combinaisons proposées et le jury lui remet alors son sujet. Le XVII^e siècle n'est représenté qu'en poésie.

Ouvrages généraux autorisés : dictionnaire unilingue *DUDEN Deutsches Universalwörterbuch* en un volume.

Aucun ouvrage spécifique n'est autorisé.

Auteurs tirés par les candidats (entre parenthèses, le cas échéant, le nombre d'occurrences s'il est supérieur à 1), classés par genre et ordre alphabétique :

Poésie (11) : Bertolt Brecht, Barthold Heinrich Brockes, Paul Celan, Adalbert von Chamisso, Simon Dach, Johann Wolfgang Goethe, Heinrich Heine, Kornelia Koepsell, Gertrud Kolmar, Eduard Mörike, Theodor Storm.

Prose narrative (7) : Johann Wolfgang Goethe, Ödön von Horváth, Franz Kafka, Jakob Friedrich Lamprecht, Monika Maron, Adalbert Stifter, Stefan Zweig.

Théâtre (6) : Christian Dietrich Grabbe, Hugo von Hofmannsthal, Elfriede Jelinek, Jakob Michael Reinhold Lenz, Friedrich von Schiller, Martin Walser.

Pour la session 2023, le jury a interrogé 24 candidat.e.s, contre 27 en 2022, une baisse qui n'a rien d'alarmant mais dont il faut espérer qu'elle ne se prolonge pas lors des prochaines sessions, de sorte que le nombre de germanistes admissibles se maintienne et, pourquoi pas, progresse à nouveau. La moyenne de la session 2023 est de 12,25, en très légère baisse par rapport à 2022 (12,35) et strictement égale à celle de 2021, avec des notes qui vont de 5/20 à 20/20.

Félicitons d'emblée les douze candidat.e.s germanistes admis.e.s sur liste principale, ainsi que le candidat admis sur liste complémentaire ! Si plus de la moitié des admissibles passant l'allemand en tronc commun ont été admis.e.s, cela tient notamment à la très bonne tenue de leurs exposés dans cette matière : à trois exceptions près (qui ont obtenu 11/20, 12/20 et 13/20 – rien d'infamant, donc), les notes des admis.e.s ont toutes dépassé 14/20 (dans notre matière), avec une moyenne qui s'établit à 16,5/20 pour les dix meilleures prestations et des notes comprises entre 14/20 et 20/20. Parmi ces admis.e.s au concours, deux s'étaient déjà présent.e.s aux oraux l'an dernier et il est très satisfaisant de noter leurs progrès (plus 5 points dans un cas) dans l'exercice du commentaire de texte allemand, ce qui nous permet de rappeler qu'une note moyenne, et même mauvaise, en carré n'invalide en rien les chances ultérieures de réussite.

Parmi les meilleures explications, signalons-en trois : l'une, notée 20/20, a porté sur un poème de Simon Dach de 1641 (*Letzte Rede einer vormals stolzen und jetzt gleich sterbenden Frau*), les deux

autres, notées 18/20, ont également porté sur des poèmes, l'un de Kornelia Koepsell paru en 2015 (*Der Mann, der lacht*) et l'autre, datant de 1827, de Chamisso (*Das Schloss Boncourt*). Ces trois exemples montrent que de très bonnes notes peuvent être attribuées sur des textes d'époques très différentes, même sur des auteurs peu ou pas connus, et qu'il ne faut donc pas hésiter à choisir un ticket sur la poésie XVII^e ou un texte contemporain quand le choix est possible. Derrière ces notes excellentes : la qualité de la langue évidemment, idiomatique autant que d'une grande justesse sur le plan grammatical et syntaxique, mais surtout des commentaires de grande qualité qui s'appuient sur un repérage précis des phénomènes textuels porteurs du sens du texte, quand bien même ce dernier n'est pas obvie (comme chez Koepsell), ou justifiant les pistes interprétatives ouvertes.

Ces trois exposés – mais d'autres aussi, bien sûr et heureusement – ont d'ailleurs grandement profité de l'entretien avec le jury pour dégager des éléments que le/la candidat.e n'avait pas envisagés, ou pour préciser des idées avancées de façon parfois peu nuancées (sur la forme originale prise par le *memento mori* chez Dach par exemple). À l'inverse, tel candidat, alors que le jury lui propose une piste interprétative censée l'aider à dépasser une formule maladroite, déclarant que toutes les interprétations se valent, la sienne comme celle qu'on lui soumet, se fourvoie : non seulement le relativisme interprétatif est une position plus ardue à défendre qu'il ne paraît, mais, surtout, les propositions faites aux candidat.e.s lors de l'entretien doivent être comprises comme des aides, même (et peut-être surtout ?) quand elles vont à l'encontre de ce qui a été dit lors de l'exposé. En aucun cas, il ne peut s'agir pour nous d'« enfoncer » un.e candidat.e ou de lui poser des « questions-pièges ».

Les sept explications de textes de prose ont donné une moyenne de 11,43/20 (avec des notes comprises entre 5/20 et 16/20), tandis que la moyenne générique la plus basse revient aux six explications de textes de théâtre avec 10/20 de moyenne (et des notes allant de 7/20 à 17/20). Ce dernier phénomène s'explique aussi bien par l'aléa et la faible représentativité de l'échantillon que par une difficulté inhérente au genre qui a fréquemment gêné les candidat.e.s, souvent mal à l'aise quand ils devaient définir les tonalités des textes théâtraux proposés : ainsi, le comique et ses variations (trois textes relevaient de ce genre), en particulier le sarcasme et l'ironie (qu'il s'agit de définir systématiquement, comme le notait déjà le rapport de l'an dernier), doivent être explicités quand ils sont identifiés (ce qui n'est pas toujours le cas) : pourquoi la situation qui ouvre *Der Schwierige* de Hofmansthal est-elle à la fois une « exposition » et une scène de comédie ? qu'y a-t-il de ridicule, et dans quelles proportions, dans l'échange (où perce le tragique) entre Läufler et Gustchen dans le *Hofmeister* (II, 5) de Lenz ? Etc. Du reste, si la poésie a eu les faveurs des candidat.e.s cette année (11 des 24 textes choisis), il ne faudrait toutefois pas croire qu'il y aurait un avantage comparatif systématique à choisir ce genre : la moyenne des explications de textes poétiques s'établit certes à 12,54/20 (avec des notes allant de 6/20 à 20/20) mais deux des moins bonnes notes ont été données à des prestations dans ce genre, de surcroît sur des textes d'auteurs « connus » : l'une portait sur un poème de Brecht (*Erinnerung an die Marie A.*) et l'autre sur un poème fameux de Heine, *Nachtgedanken*. Cette dernière explication, en dépit d'un bon niveau de langue, a valeur de contre-exemple : il vaut toujours mieux ne rien dire d'un auteur que reprendre ce qu'on croit se souvenir avoir lu (mais où lit-on que Heine est un auteur « conservateur » ?), surtout quand ce savoir va à l'encontre de ce que dit expressément le texte à commenter. Celui-ci doit en effet rester le point de départ – et d'arrivée – de l'exercice du commentaire.

Une fois établies ces prémisses, il reste à souligner la qualité générale des prestations. Dans l'ensemble, les candidat.e.s sont en effet bien préparé.e.s à l'exercice de l'explication de texte et en maîtrisent généralement la durée (de 20 minutes – les prestations ayant eu une mauvaise note sont souvent trop courtes) ainsi que les différents moments : une introduction structurée, avec annonce d'un axe de lecture, éventuellement sous forme de question, et d'un plan ou d'un découpage du texte où peuvent apparaître, pour plus de clarté, les éléments structurants de l'analyse ; une explication en accord avec ce plan ; et enfin une conclusion qui doit être l'occasion de rappeler le projet de lecture et les principaux points du commentaire. Rappelons qu'il est demandé aux candidat.e.s de lire un extrait du texte, ou sa totalité s'il est bref ; il peut s'agir ou bien du début du texte, ou bien d'un passage que le ou la candidat.e juge particulièrement pertinent par rapport à son

explication. La lecture à voix haute sert évidemment aussi à juger du niveau de langue du/de la candidat.e. Nous aimerions encore une fois attirer l'attention sur les éléments de paratexte fournis aux candidat.e.s, qui ont été parfois négligés de façon préjudiciable. Ainsi, les lignes sont numérotées pour permettre de se repérer précisément dans le texte. Le nom de l'auteur, ses dates de naissance et de mort, le titre complet de l'œuvre et, le cas échéant, la place de l'extrait dans celle-ci, ainsi que la date de parution du texte, sont indiqués. Si le jury le juge nécessaire, il ajoute quelques lignes de mise en contexte. Tout ceci doit être pris en considération. En règle générale, comme cela a été noté par le passé, les candidat.e.s ont encore trop souvent tendance à se précipiter sur les choses compliquées, ou le contexte, et à passer à côté des choses simples. Cette année, les textes de prose (pensons à Lamprecht, *Arabische Geschichte*) ont ainsi souvent fait l'objet d'extrapolations peu convaincantes quand la situation concrète (qui ? pourquoi ? où ? quand ? comment ?) n'est pas comprise ou les rapports (de parenté, de pouvoir, de force, d'âge) entre les personnages ne sont pas pris en compte.

Dans la plupart des cas, cependant, les candidat.e.s ont été capables de s'appuyer sur leur culture générale et littéraire, ainsi que sur leurs compétences techniques, pour éclairer le texte qu'ils ou elles avaient à expliquer, ce dont il faut les féliciter, ainsi que les préparateurs et préparatrices. De ce point de vue, le jury attend des candidat.e.s qu'ils et elles connaissent (ne serait-ce que de nom) les grands auteurs, quelques œuvres du canon littéraire allemand, et sachent situer chronologiquement l'une par rapport à l'autre les principales périodes littéraires. Évidemment, nous ne pouvons supposer de connaissances biographiques détaillées sur les auteurs/trices donné.e.s mais les dates indiquées peuvent servir à les situer dans l'histoire littéraire et à comprendre les enjeux de certains textes, en veillant toutefois à ne pas tomber dans les « -isme » par trop schématiques (le « Romantismus » [sic] a d'ailleurs fait plusieurs apparitions remarquées cette année). Sur le plan de l'analyse stylistique, le jury a noté cette année encore de solides connaissances dans l'analyse de la forme poétique, mais il déplore des lacunes dans l'approche formelle des textes en prose où la situation narrative n'est que trop rarement évoquée et approchée dans ses ambiguïtés (on pense au texte de Maron).

Deux exposés ont posé cette année des problèmes majeurs sur le plan de la langue, avec une expression très hésitante ou fautive et une élocution marquée par de nombreuses pauses. Si on ne saurait se formaliser de quelques erreurs de genre, de déclinaison ou de rection prépositionnelle, dès lors qu'elles ne sont pas trop fréquentes et ne concernent ni des mots courants ni le lexique de l'explication de texte, il faut toutefois rappeler que l'allemand est une langue qui connaît certes des prononciations variables, régionales, mais qui est malgré tout marquée par une grande stabilité au niveau de l'accentuation des phrases et des mots. De même, la conjugaison doit être maîtrisée, ainsi que la séparation des particules verbales et surtout le positionnement du verbe dans la phrase.

Nous voudrions conclure en adressant nos encouragements à tou.te.s les candidat.e.s malheureux·ses de la session 2022 qui se présenteront à nouveau au concours en 2022.